

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 34

Artikel: En Béotie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement

à l'Agence de Publicité Haasenstejn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le vieux pays.

Il n'est point exagéré de dire que le canton de Vaud est un pays d'une richesse extraordinaire au point de vue archéologique et qu'il offre le champ le plus varié à ceux qui veulent étudier l'histoire et le développement des arts chez nous. Combien s'en doutaient ?

Voilà pourtant ce que dit M. Victor-H. Bourgeois, correspondant de la Commission vaudoise des monuments historiques, dans la préface de l'ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *Au pied du Jura, guide historique et archéologique dans la contrée d'Yverdon et de Grandson* (Georges Bridel et Cie, éditeurs).

D'Yverdon et lieux circonvoisins à la Chartreuse de la Lance, qui est à la frontière neuchâteloise, M. Bourgeois fait faire à son lecteur une promenade fort intéressante et fort instructive. Toutes les époques qui ont précédé la nôtre sont successivement évoquées par les témoignages les plus curieux qu'elles nous ont laissés. Et le profane, pour qui c'est là presque un voyage de découverte, y trouve un plaisir d'autant plus grand que M. Bourgeois s'est mis entièrement à sa portée, évitant le plus possible les descriptions trop savantes et les termes trop spéciaux.

Il est vivement à désirer que l'on fasse, pour d'autres parties de notre pays, ce que vient de faire M. H. Bourgeois pour le nord du Jura vaudois.

Voici un extrait de l'article concernant le monastère de la Lance, près Concise, que bien peu connaissent et qui est des plus intéressants.

✱

La propriété de la Lance, dont la position, absolument exceptionnelle, et la beauté idyllique vaudraient à elles seules une visite, a conservé une église et surtout un cloître de la première moitié du quatorzième siècle, reste de l'ancienne chartreuse, qui est un vrai bijou archéologique.

Diverses opinions ont été émises sur les origines du couvent et le nom même de la Lance. On a voulu y voir une dénomination provenant d'un morceau de la sainte lance apporté d'outremer par un sire de Grandson, ou d'un fragment de la lance qui perça le cœur de saint Maurice. Il n'en est rien. Depuis sa fondation, en 1320, le monastère de la Lance porta, dans les documents, le nom du ruisseau (= Lancy) près duquel il fut construit (Saint lieu de la Lance).

Le premier prieur de ce couvent fut Jean de Montaigu (de monte acuto); le dix-huitième et dernier fut Pierre de Dompierre, d'Avenches; le monastère fut sécularisé en 1538. Il restait alors dans ce couvent six religieux qui, refusant d'embrasser la Réforme, furent renvoyés par l'Etat de Berne, qui fit remettre à chacun d'eux vingt livres, après les avoir dépouillés de leurs titres et de leurs revenus dont l'Etat de Fribourg eut sa part. Le cloître et l'église ont été construits entre 1320 et 1328.

Il est évident qu'après la sécularisation les bâtiments de la Lance subirent un remaniement et plusieurs parties ont conservé le cachet du seizième siècle. Ainsi, certaines portes et fenêtres en accolades et peut-être aussi la tour

ronde contenant l'escalier à vis qui donne accès à l'étage.

Le cloître de la Lance est de petites dimensions, ce qui s'explique par le nombre restreint (treize) de chartreux qui résidaient en ce lieu, mais il est conservé pour ainsi dire intact, à part quelques transformations d'ordre secondaire du treizième siècle et ses détails sont du plus haut intérêt.

Le cloître, carré, est formé de quatre galeries couvertes appuyées chacune du côté extérieur contre un mur des bâtiments, et réservant au milieu un espace, également carré, à ciel ouvert, une cour minuscule. Les galeries sont recouvertes en voûtes d'arête et les nervures reposent sur des culs-de-lampe de modèles divers; les uns sont très simples, sans ornements, à plusieurs faces en biseau, d'autres portent des sculptures représentant des figures humaines.

Du côté opposé aux murs, les nervures s'appuient sur de petites colonnes accouplées ou des groupes de quatre colonnes taillées dans un seul bloc et liées entre elles, placées aux angles et au centre de chaque rangée.

Les *chapiteaux* sont curieux et offrent de la variété. Les uns sont tout à fait simples et paraissent être restés inachevés, les autres sont ornés de feuilles plus ou moins ouvragées. Les arcs réservés entre les colonnettes sont trilobés, en forme de trèfle, et rappellent par leur forme les fenêtres du clocher de Grandson. L'ensemble porte le cachet évident de l'époque de transition (les clefs de voûtes exceptées), et l'on serait tenté au premier abord de dater cette construction du treizième siècle, si l'on ne savait positivement que la consécration en eut lieu en 1328.

La *galerie* est compte quatre portes, dont une cintrée, une à accolade du seizième siècle, les autres d'un remaniement postérieur, avec linteau horizontal. Il est permis de supposer que ces portes donnaient dans les cellules des chartreux, comme c'est le cas dans les établissements analogues d'Italie (chartreuses de Florence, de Pavie, etc.).

Une *jolie niche* du seizième siècle est conservée dans le mur sud, à côté de la porte rectangulaire qui donne accès dans la tour.

La *galerie nord* ne compte qu'une porte cintrée, tandis que celle du côté ouest en a trois, dont deux cintrées et une rectangulaire.

Le *corridor* conduisant du cloître à la façade ouest des bâtiments à côté de l'église, a conservé également une petite porte étroite et en plein cintre, vis-à-vis de laquelle se trouve une cuisine intéressante par ses voûtes.

Au-dessus de la porte donnant du cloître dans ce corridor, est fixée encore une petite cloche avec ornements en fer forgé surmontés d'une croix. Nous ne serions point étonné si l'on nous prouvait que cette cloche est encore celle qui appelait les derniers chartreux aux offices divers et aux cérémonies.

Ce cloître de la Lance est d'un effet ravissant et, lorsqu'on en parcourt les galeries, on se croit transporté bien loin du canton de Vaud, dans quelque couvent de France et d'Italie. C'est,

ainsi que nous l'avons dit, un bijou archéologique.

VICTOR-H. BOURGEOIS.

En Béotie.

C'ÉTAIT samedi dernier, à l'inauguration du Martigny-Châtelard, le benjamin de nos chemins de fer de montagne. De toutes les lignes semblables, c'est une de celles où ingénieurs et belle nature, ces deux divorces irréciliables, au dire de beaucoup de gens, vivent dans les meilleurs termes. Leur union est si intime qu'elle fait admirablement valoir les attraits uniques de l'une, la science, la témérité et l'art des autres.

La fête fut charmante. A chaque halte, musique, collations, discours; et, sur le quai des coquettes stations, à l'air de chalets, une foule joyeuse et enthousiaste, où les figures hâlées des montagnards voisinaient avec les visages apprêtés de leurs hôtes de la belle saison.

M. le président de la commune venait d'adresser un cordial souhait de bienvenue aux voyageurs, officiels et autres, du train inaugural. Un de ceux-ci répondait avec non moins de cordialité à cet aimable salut. C'était tout simple; le cœur seul avait la parole. Tout le monde écoutait en silence.

A côté de nous, une famille « très bien », venue du petit bout du lac, et qui était sans doute en séjour dans la région :

— Dis-moi, demande madame à son mari, qui donc est celui qui répond au maire ?

— Je ne sais pas... un Vaudois quelconque; n'entends-tu pas, à l'accent.

Celui qui répondait au « maire » n'était point tout à fait « quelconque » et pas du tout « Vaudois ». C'était un honorable représentant du canton du Valais aux Chambres fédérales

(Authentique.)

Dans le tram.

LA voiture citron du tramway fait son sempiternel « tour de ville ». Elle est honnêtement garnie de voyageurs, de « clients », comme disent les employés de la Compagnie; cependant, avec un peu de bonne volonté, on y trouverait encore deux ou trois places assises. A l'avant et à l'arrière, la plateforme est occupée par des messieurs, des fumeurs, et aussi par une ou deux petites femmes qui ne craignent ni les courants d'air ni l'odeur de la pipe. Sur les deux banquettes de l'intérieur ont pris place des Françaises aux charmes opulents et au prestigieux caquetage; un jeune couple italien, qui rit de tout et à tout moment; des étudiants russes, masculins et féminins, dont le langage gazonnant jure avec l'expression farouche du regard; un monsieur allemand, flanqué de deux grosses personnes qui peuvent être deux sœurs, aussi bien que la mère et la fille; enfin, un vieillard, magistrat ou professeur, qui a l'air de faire le mort dans son coin.